

INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES EN EMS - Fiche technique



	toire syncytial (VRS), SARS-CoV-2, Adénovirus, Coronavirus saisonnier, rus, Para influenza, Rhinovirus
Mode de transmission	INHALATION
	Contact direct par Gouttelettes (et aérosols) ≤ 2 mètres
	 Contact indirect via les mains à partir d'objets et de surfaces contaminés
Période d'incubation	1 à 5 jours
Période de contagiosité	Débute 48 heures avant l'apparition des symptômes et jusqu'à une semaine après le début des symptômes.
Mesures additionnelles (MA) à mettre en place	
Durée des MA	Levée des MA à la guérison clinique,
	Minimum 5 jours après l'apparition des symptômes.
	+ disparition de la fièvre depuis 24h + amélioration des autres symptômes
Vaccination	Vaccination selon les recommandations de l'OFSP pour les bénéficiaires et l'équipe soignante.
Équipement de protection individuel (EPI) et CAT pour le personnel Mettre des FFP2 à disposition du personnel vulnérable	Désinfection des mains à la solution hydro-alcoolique 70%;
	Masque chirurgical lors de contact à moins de 2 mètres ;
	 Masque FFP2 en cas de contact direct (bénéficiaire ne porte pas de masque) à ≤ 1 m et + de 15 minutes), ex : repas.;
	Surblouse selon PS ;
	Gants selon PS ;
	Lunettes de protection selon PS
Équipement de protection individuel et CAT pour le bénéficiaire malade Mettre à disposition les masques et la SHA	Garder les distances (isolement)
	 Masque chirurgical lors de contact à moins de 2 mètres (soins, sortie encadrée, réception d'une visite)
	Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le coude
	Se laver les mains soigneusement ou les désinfecter
	Si l'état du bénéficiaire malade ne permet pas l'application de ces mesures, il est souhaitable de protéger les autres bénéficiaires et le personnel par le renforcement des mesures collectives à disposition comme le port du masque pour l'ensemble des bénéficiaires et du personnel, le nettoyage et la désinfection de l'environnement personnel et collectif et l'aération des locaux.
Communication et mise en place d'EPI et de matériel	 Informer le bénéficiaire et son représentant thérapeutique ainsi que toute l'équipe pluridisciplinaire;
	 Mise en place d'un chariot d'EPI + SHA (solution hydro-alcoolique) devant la chambre ou dans un endroit adapté;
	SHA, poubelle et matériel de soins dédié dans la chambre ;
	 Affiches signalétiques sur la porte (intérieur et extérieur) à télécharger sur le site du Canton de Neuchâtel.



INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES EN EMS - Fiche technique



Matériel de soins	
Materiei de Soiris	Privilégier le matériel à usage unique ;
	 Si possible, dédier le matériel de soins à usage multiple au patient pendant la durée de l'isolement.
Linge et vêtements	Selon PS (Précautions Standard)
Vaisselle	Selon PS
Déchets	Selon PS
Sanitaire	Si pas de WC privés dans la chambre, installer une chaise percée dédiée au chevet.
Circulation	En chambre (sortie encadrée avec port de masque possible) jusqu'à la fin de son isolement (MA)
Voisins de chambre	Les bénéficiaires peuvent continuer à partager la chambre si un isolement géographique avec le maintien d'une distance > 2 mètres entre eux est possible.
	Si pathogène identifié et voisin vacciné :
	 Si voisin vacciné est asymptomatique = observation clinique Si voisin vacciné est symptomatique = isolement (MAG) + test
	Si voisin non-vacciné = isolement (MAG) + test en cas de symptômes
Visites	Les visites doivent revêtir le même équipement de protection que le
	personnel et se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie de la chambre.
	Chaque visite doit être informée des mesures à respecter par un collaborateur lors de la 1ère visite.
Environnement	Aération régulière des locaux (plusieurs fois / jour).
	 Nettoyage-désinfection des surfaces/objets fréquemment touchés par le bénéficiaire (table, table de chevet, poignées de porte, accoudoir, télécommande) et des WC 1 x / jour avec le produit détergent- désinfectant habituel (virucide).
	 Nettoyage-désinfection du sol 1 x / jour avec le produit détergent- désinfectant habituel (virucide).
	 Nettoyage-désinfection terminal (toutes les surfaces, changement de draps, linge de bain, rideau, sol) de la chambre et des WC à la levée des MA.
Matériel de soins	Nettoyage-désinfection du matériel de soins avec le produit usuel avant de le sortir de la chambre.
Déclaration obligatoire	Grippe et Covid par le laboratoire
Infirmière HPCI	Déclaration de flambée (n ≥ 2 en 5 jours)
	À envoyer à scsp.pci@ne.ch et epi@ne.ch
Références	-Mesures additionnelles aux précautions standard – guide romand pour la prévention des infections associées aux soins, Deuxième édition, Août 2021
	-Recommandations pour la prévention de la transmission par voie respiratoire, octobre 2024, SF2H
	-Guide pratique 2024 de prévention et de traitement des infections en EMS, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève, Berne et Tessin
	-Virus respiratoires - EMS, ESE/EPSM et CAT - Mesures de prévention et de prise en charge dans les établissements de soins chroniques et socio sanitaires, HPCI Vaud, 2024
	-Recommandations de Swissnoso au sujet des mesures de prévention et contrôle des infections pour les infections respiratoires virales aiguës dans les hôpitaux de soins aigus, 2023



INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES EN EMS - Fiche technique



3